



F A É C U M

AVIS

Congrès extraordinaire d'élections pour les postes électifs à pourvoir pour le mandat 2020-2021

Chaque année, la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) renouvelle son bureau exécutif, son conseil d'administration ainsi que ses officiers et ses officières d'assemblée à l'occasion de son congrès général annuel.

En raison des directives qui ont été émises par le Gouvernement du Québec, à l'effet que tout événement de plus de 250 personnes soit annulé¹, et par l'Université de Montréal, à l'effet que « toutes les activités spéciales occasionnant des rassemblements d'importance sont annulées ou reportées »², il n'a pas été possible de maintenir le 44^e congrès général annuel au moment initialement prévu, les 27, 28 et 29 mars 2020.

Le présent document vise donc à annoncer la tenue d'un congrès général extraordinaire les 16 et 17 mai 2020, afin de tenir les élections pour les postes électifs à pourvoir pour le mandat 2020-2021.

La période de mise en candidature pour les postes électifs du bureau exécutif et du conseil d'administration est ouverte depuis le 31 janvier 2020. Par le biais de cet avis, la FAÉCUM vous avise que la période de mise en candidature prendra fin le vendredi, 1^{er} mai 2020, à 17h.

Période de mise en candidature

Il est prévu à l'article 15 du *Règlement concernant les élections* que « la période de mise en candidature se termine trois (3) semaines avant la tenue du vote ». Cependant, étant donnée la prolongation de la période de mise en candidature tel que le prévoyait l'article 15.1 du même règlement, la période de mise en candidature devait se terminer deux (2) semaines avant la tenue du vote. Considérant le report des élections aux 16 et 17 mai 2020, la période de mise en candidature se terminera donc deux (2) semaines avant la tenue du vote, soit le 1^{er} mai 2020 à 17h.

Report du congrès général annuel à une date à être déterminée ultérieurement

Les 44^e congrès général annuel demeure reporté à une date à être déterminée ultérieurement. Un nouvel avis vous sera transmis lorsqu'il sera de nouveau possible de tenir un congrès général annuel, suivant les recommandations des autorités compétentes.

¹ TVA Nouvelle. « Legault annonce une série de mesures drastiques ». <https://www.tvanouvelles.ca/2020/03/12/en-direct-francois-legault-annonce-de-nouvelles-mesures>. 12 mars 2020.

² Université de Montréal. « Coronavirus : nouvelles mesures ». <https://urgence.umontreal.ca/?fbclid=IwAR3Tn58xuEFUzbZeiqLVAgUXZ2oJbL21bRi6zVMqwm4z5v04aTzqu522TLvk>. 12 mars 2020.

Pour de plus amples informations

Consultez le *Règlement concernant les élections*, ou contactez Antoine Bertrand-Huneault, coordonnateur aux affaires administratives et au développement, par courriel à ad@faecum.qc.ca, ou au 438 220-7257.